

MESURES SANITAIRES

à bord de nos autocars

Désinfection / Nettoyage

Nos autocars sont désinfectés par nébulisation à la fin de chaque journée. Un nettoyage standard et une désinfection des points de contacts sont assurés entre deux voyages. Ces opérations sont assurées par des équipes formées aux préventions des risques et à l'utilisation de produits virucides agréés par l'État français.

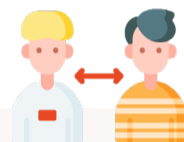


Aération / Climatisation

Une attention particulière est portée au traitement de l'air. Une climatisation sûre et efficace par un apport conséquent d'air frais provenant de l'extérieur. Diffusion verticale de l'air pour éviter la dispersion des postillons entre voyageurs. Renouvellement intégral de l'air intérieur toutes les 2 minutes.



La montée des voyageurs s'effectue par la porte avant et la descente par l'arrière, afin d'éviter les croisements dans le véhicule. Les passagers doivent emporter leurs déchets à la fin du voyage.



Dans la mesure du possible, nous recommandons à nos clients de respecter les **mesures de distanciation physique** à l'intérieur et à l'extérieur de nos autocars.



Le **port du masque est obligatoire dès 6 ans**. Des solutions de gel hydroalcoolique sont à la disposition de nos voyageurs. Des masques de secours sont également mis à la disposition des voyageurs en cas de problèmes lors du trajet ou en cas d'oubli.

3

2

1

Déplacements hors du territoire métropolitain :

La présentation d'un pass sanitaire est requise pour les personnes de plus de 12 ans souhaitant se déplacer à l'étranger, en Corse ou dans les collectivités territoriales d'outre-mer, ainsi que pour les personnels intervenant dans les services de transport concernés (tous types de transports routiers de voyageurs franchissant une frontière française).

Extension du pass sanitaire aux transports longue distance interrégionaux :

Les services occasionnels et touristiques, quelle que soit la distance parcourue, les petits trains routiers touristiques, les visites touristiques commentées à bord d'autocars ou de véhicules légers ne sont pas soumis à la présentation d'un pass.

Les conductrices et conducteurs sont munis de masque et ont à leur disposition des solutions de gel hydroalcoolique. La plupart de notre personnel sera également muni de visière de protection.

Notre personnel est formé à la désinfection et au nettoyage des autocars hors de leurs dépôts. Dans le cadre de séjours ou de transferts longue distance, nos conductrices et conducteurs sont munis de **kit de désinfection mobile**.



5

Saybus déploie progressivement une solution de **géolocalisation** de l'ensemble de ses véhicules. Nous pourrons ainsi intervenir rapidement en cas de problèmes.



Les passagers devront être **enregistrés sur une liste**. Cette dernière devra être validée et contrôlée par un responsable de groupe. En cas d'infection, la liste des passagers sera communiquée aux autorités sanitaires.



6

7



POUR DECOUVRIR TOUTES NOS MESURES ET NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

<https://saybus.fr/faq/>

say bus
by Réunion

+33 (0) 4 72 56 10 20

contact@saybus.fr

